



Madame la Présidente,

La rédaction du Règlement intérieur du CSA et de la FS au CSA a fait l'objet d'un cycle de groupes de travail au niveau ministériel et d'un groupe de travail le 5 septembre dernier. Ces travaux devaient aboutir à la construction d'un RI en mesure de garantir un dialogue social de qualité à la DGFIP. Nos demandes avaient toutes pour seule motivation la poursuite de cet objectif.

Seulement la DGFIP, oserions-nous dire comme à son habitude, s'est affranchie de ces travaux et a construit son RI sans tenir compte des demandes des organisations syndicales et sans tenir compte du RI de notre Ministère.

Alors sauf à nous annoncer que la DGFIP n'appartient plus au Ministère, l'inscription du RI tel qu'il est rédigé aujourd'hui envoie un mauvais signal quant à la qualité du dialogue social que vous souhaitez engager dans cette nouvelle instance !

Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et l'alliance CFDT - CFTC Finances Publiques, exigent que le RI tienne compte des remarques que nous avons formulées, aussi bien au niveau ministériel que directionnel et demandent son renvoi au CSAR du 16 octobre prochain, en espérant que vous aurez revu votre copie, comme l'ont d'ailleurs exigé les représentants du Secrétariat général lors du GT ministériel qui s'est tenu le mardi 26 septembre 2023.

C'est pourquoi au nom de l'intersyndicale DGFIP, nous vous demandons que le point relatif au règlement intérieur soit retiré de l'ordre du jour de cette FSR.